

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.

Ville, trois mois..... 45 sous
 Campagne..... 30 sous
 Chaque numéro..... 4 sous

LA SCIE

Parait le Vendredi de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée franco à

A. GUÉRARD, Editeur,
 Rue Ste. Marguerite, No. 45

Aucun écrit anonyme ne sera refusé par la rédaction



LA SCIE
 ILLUSTRÉE

A. GUÉRARD et Cie., IMPRIMEURS.

ON S'ABONNE

Au bureau de la Scie, rue Ste. Marguerite, No. 45, et rue du Pont No. 30.

LA SCIE

Se vend à l'enseigne du Sauvage, No. 39, rue du Pont; chez CHATIGNY, coin des rues St. Ours et St. Vallier; Chez M. G. A. Délié, rue et faubourg St. Jean, chez M. Bastien, No. 18 Côte du Palais et chez le libraire, Pointe-Lévis.



LE PASSE, LE PRÉSENT ET LE FUTUR DE L'HON. MCGEE.

—On lit dans le *Charentais* :

M. Z... riche propriétaire de l'arrondissement de Gronzac, revenait d'Espagne, il y a quelques semaines, en chaise de poste; il en ramenait sa femme, malade du mal du pays. Avant d'arriver à la chaîne des Pyrénées, à la montée d'une côte, il mit pied à terre et entra dans un petit bois bordant le chemin, pendant que la voiture continuait lentement sa route jusqu'au sommet de la colline, où elle devait l'attendre.

A peine M. Z... a-t-il franchi le fossé du chemin, qu'un individu parait devant lui, en lui présentant un revolver à six bouches de canon; et, tout, en lui ordonnant de se taire, notre voleur se met à la besogne de sa main qu'il a libre. La montre, la bourse, un rouleau de cent louis, une épingle et une bague à châton de diamant sont prestement enlevés et empochés. M. Z..., tout interdit se laissait faire.

Ain i d'appruillé, le malheureux voyageur s'apprêtait à s'éloigner, quand le voleur, se ravisant, lui intima l'ordre de lui abandonner l'ample paletot qui l'enveloppait, en lui donnant en échange sa propre veste, une veste de velours rouge râlée. L'homme au revolver fut obéi et endossa le chaud et luxueux vêtement.

M. Z... se résigna à emporter la veste du voleur, et prenant ses jambes à son cou, se mit à courir après sa voiture.

Pendant ce temps là, Mme Z... était inquiète de ne pas voir revenir son mari quand enfin elle le vit arriver tout essouffé, et en veste. Il monta lestement dans la chaise de poste, et dès qu'il fut un peu remis de son aventure, il raconta à sa femme et au postillon ce qui venait de lui arriver; or, comme il était en sueurs il porta machinalement la main à sa poche pour y prendre son mouchoir oubliant qu'il avait changé de vêtement.

O surprise! dans cette poche, il trouva

sa montre, son épingle, sa bague, sa bourse et ses cent louis! Ce n'est pas tout, fouillant l'autre poche, il trouva une tabatière en or et un porte-monnaie qui ne lui appartenaient pas.

Le voleur, maladroit et préoccupé par la peur, avait oublié, en changeant d'habit de retirer des poches de sa veste son précieux butin. Voilà ce qu'on appelle un voleur volé.

PETITE GAZETTE

* On lit dans un journal français dernièrement, on rapportait le fait qu'une servante, en descendant dans la cave, trouva une bande de rats qui se jetaient des patates par la tête.

La vieille on avait mis du Whisky dans un plat.

* Une scène de ménage.

Le mari est furieux, la femme est exaspérée.

—Oui, nous, nous espererons, crie-t-il.

—Je ne demande pas mieux!

Tout de suite!

—Ça n'empêche pas que quand tu m'auras quitté, tu verras que tu auras des regrets.

—C'est vrai... de ne pas l'avoir plutôt!

* Un charretier avait un fouet.

Ce fouet avait une mèche.

La mèche s'arrête dans l'œil d'un passant.

Le passant manifeste son mécontentement et monte près du charretier.

Puisque tu m'as éborgné, lui-dit-il, et que je ne peux plus marcher seul, tu vas me conduire.

—Pour rien!

— Et le moment, c'est la peine du talion. N'est-ce pas, n'est-ce pas, celui qui touchera à l'œil sera puni par l'œil.

— Voulez-vous savoir si un homme est médiocre ?

Montrez-lui une œuvre d'art quelconque, il signalera de suite un défaut.

"LA SCIE ILLUSTRÉE."
QUÉBEC, 17 OCTOBRE 1865.

NOTRE SITUATION.

Au milieu du deuil qui règne parmi nous depuis le commencement des préparatifs du Gouvernement pour la nouvelle Capitale.

La politique est enfin tombée à plate couture, Sauf l'élection de West-Well-nord (Haut Canada) il ne nous reste réellement d'intéressant que les festins à la Gargantua que se donnent les Ministres.

Si nous ajoutons foi aux récits que nous font les journaux de Montréal, ces somptueux repas nous rappelleraient les merveilles des Mille et une nuits; et l'un de ces journaux en parlant de ces banquets, notamment de celui donné aux délégués à l'occasion de l'exhibition de Montréal, nous donne une description assez intéressante, des différents plats qui ont figuré sur la table. Il paraît que, après ce journal, qu'un plat immense contenant un magnifique bouilli trônait au milieu de la table.

Les Convives en avaient des éblouissements, l'honorable Cartier n'avait pas encore goûté à une pareille Cuisine et sa figure en était épanouie, il savourait en silence les émotions que lui procurait la vue de ce mets.

Voici d'après ce Journal l'analyse du contenu de ce plat qui semblait exciter tant leur appétit.

Un pain de bon blave son contenu trempé dans une sauce faite à l'huile de rognons de Cachalot et de babines d'oies fortement assaisonnées de gousses d'ail flanquée d'une forcure de mouton sautée et de boyaux de cochon truffés, le tout couronné d'une grosse botte de fesse.

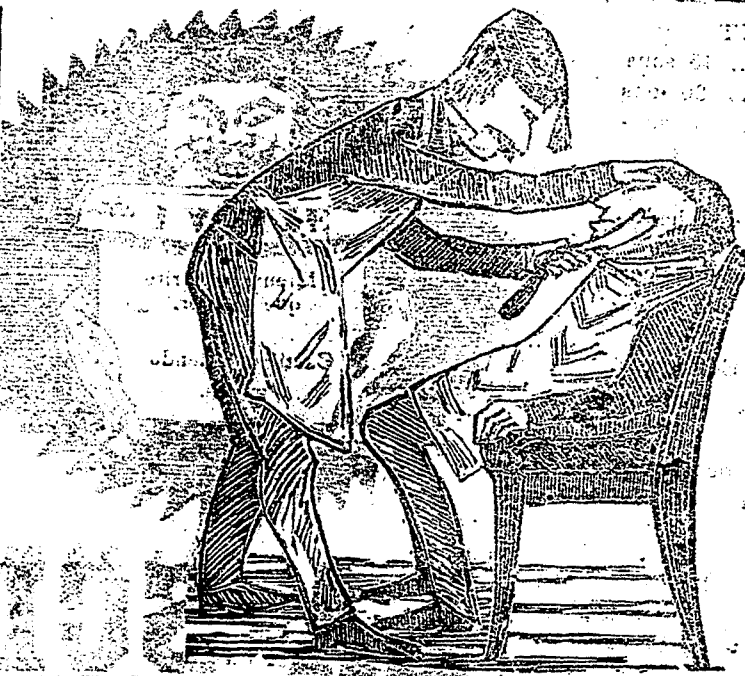
Ouf! En voilà un mets, ou je ne m'y connais pas.

Il paraît aussi que les bouches voraces de nos ministres affamés faisaient entendre, en savourant ce mets, des craquements de dents tellement effrayants que les servants en prirent la fuite.

Pauvre Peuple! C'est pourtant toi qui paie ces festins, quand au contraire tu aurais tant besoin de cet argent. Les \$16,000 que va coûter le déménagement des bureaux du gouvernement et le transport des employés fait une somme assez ronde n'est-ce pas?

Je vous le demande, lecteurs, si ce ta semblerait au lieu de servir à faire promener le siège du gouvernement et à employer à la colonisation, en ouvrant des chemins dans les townships? Est-ce que cela n'eût pas été plus sage?

Un grand nombre de nos compatriotes ne seraient pas dans la nécessité de s'expa-



M. W. Venner dans l'exercice de ses fonctions, négociant à tant qu'il peut avec un de ses bons clients M. J. P. M. Lecourt.

rier pour chercher les moyens de son existence.

Cependant cela n'est rien, relativement aux dépenses fabuleuses dont le chiffre est inconnu, englobées par la construction des bâtisses du parlement à Ottawa. Bâtisses trop grandioses pour les besoins du pays.

Le siège du Gouvernement à Ottawa n'est ce pas le sublime du ridicule? Les ministres le savent bien car les bâtisses sont à peine terminées que ces MM. veulent nous imposer la confédération avec le siège du gouvernement à Québec. Quel argent gaspillé pour la construction d'un tel monument, du aux caprices d'un Cartier de Coction. Tandis que ces sommes employées à la colonisation auraient prévenu et empêché l'émigration.

Pauvre peuple! tu nommes des ministres pour veiller les intérêts, améliorer ta condition; à qui tu donnes des salaires exorbitants, et tu as la douleur de voir ton pays s'en aller, en ruine, grâce aux malversations, aux intrigues et aux tripotages de ces MM. qui ne s'occupent que de contracter des dettes et pour payer les intérêts, on te voit obligé de forcer les recettes et de recourir à des impôts onéreux, qui te forcent à abandonner ta patrie.

On contracte des dettes et pour payer les intérêts, on te voit obligé de forcer les recettes et de recourir à des impôts onéreux, qui te forcent à abandonner ta patrie.

On contracte des dettes et pour payer les intérêts, on te voit obligé de forcer les recettes et de recourir à des impôts onéreux, qui te forcent à abandonner ta patrie.

On contracte des dettes et pour payer les intérêts, on te voit obligé de forcer les recettes et de recourir à des impôts onéreux, qui te forcent à abandonner ta patrie.

en Canada, malheureusement il n'en est pas de même pour McGill, car les derniers banquets donnés à Montréal lui ont valu une maudite indigestion qu'il lui mobilise.

EXÉCUTION DE BARREAU.

Il paraît, nous informe-t-on, que parmi les dix-huit personnes qui ont fait application pour pendre Barreau, figurent les noms des rédacteurs du Courrier du Canada, du Journal de Trois-Rivières et du Courrier du St. Hyacinthe. On espère en recevoir une autre, celle de l'honorable Coction, le dernier a télégraphié qu'il s'offrait de le pendre pour rien.

Il aimerait à savourer une fois avant de mourir les émotions que procure la position d'un bourreau.

UNE AVENTURE.

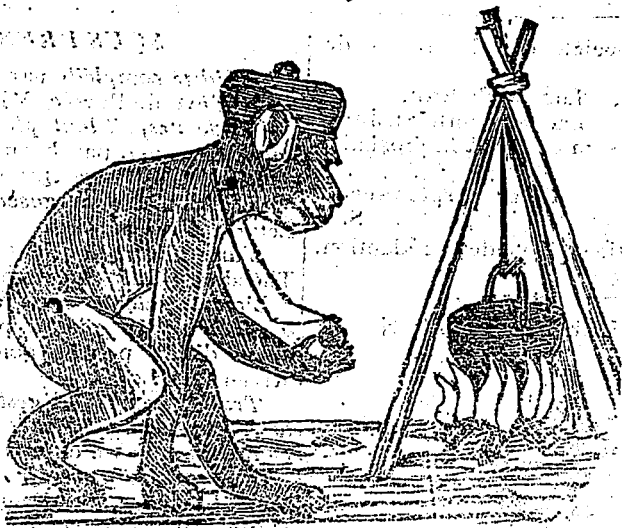
Conseil Municipal de N. D. Lévis, séance du 6 Octobre 1865.

Présents: Son Honneur le Maire et M. les Conseillers.

Lecture leur est faite par le Secrétaire d'une demande formée par M. David Laubert, Ouvrier Corroyeur chez M. Laurent Lemieux M. à N. D. de Lévis. M. Laubert prie le Conseil de vouloir bien augmenter l'effectif de la Police pour le Service de nuit, attendu qu'il y a environ 10 jours qu'il a été victime d'un vol commis sur sa personne, consistant en un mouchoir de poche marqué à ses initiales et dont il se servait depuis plusieurs mois sans que besoin lui en soit venu, ainsi qu'un boai de digard de l'année dernière.

Cette demande a été enregistrée et sera prise en considération.

Communiqué.



La vignette ci-dessus représente M. E. Houat, appointé chef marmiton pendant son séjour au Camp de la Prairie.

Tout est pour le pire dans le pire des mondes possibles.

Edouard Houat, Echo, des Imbeciles. Sans doute !. Cet illustre copiste disait vrai en s'exprimant ainsi, c'est pourquoi, on le voit, s'arrêter singulièrement tout ce qu'il ne peut imaginer, et si la paresse est réellement la mère de tous les vices, sans doute qu'il les posé à tous. Pauvre petite cervelle, détraquée, avide d'ambition, lui aussi se croit un rejeton utile à son pays, orgueilleux, jusqu'à la banqueroute et perdus, tout parés, sans rival, il portera la tête haute, comme un Autrichien s'endort en rêvant un emploi de gouverneur. Mais, me direz-vous, cela n'est-il pas si bête ? stop, un instant n'allez pas si vite, comme si le gou-verneur n'était pas il y a si longtemps d'entretenir une masse d'invidieux, qui,

réellement sont une plaie pour le pays, ceux-là dis-je ne rongissent point de palper des émoluments fabuleux, et en un mot de saonner à longs traits le revenu enlevé à la sueur du Peuple.

Vous le voyez, lecteurs, ce jeune Général en herbe, a préféré barbotter dans les eaux grasses d'une cuisine de Camp, que de faire son service dans les rangs, où certainement il eût acquis des connaissances militaires que son certificat de 2eme classe ne lui a point données, et que probablement il ne possèdera jamais ; néanmoins il veut parvenir, sans doute !... C'est pourquoi dans vous le représentons se mirant dans sa petite montre, sous la forme d'un *Chimpanzé*, comme étant le plus paresseux de tous les singes.

Choix d'une épouse.

Il est une habitude tout à fait blâmable qui semble vouloir s'introduire dans la plupart des familles canadiennes, et contre laquelle nous allons sévir ; c'est ce penchant qu'ont beaucoup de mères et de grand-mères de famille, de ne chercher que l'appât des richesses pour leurs filles et de ne donner celles-ci qu'à celui qui paie le plus cher. Un jeune homme se présente-il dans une famille, vite on s'informe s'il a de l'argent.

Non il n'en n'a pas, mais en revanche il a du cœur, de l'esprit, de bonnes mœurs et de l'énergie. En un mot il a tout ce qui constitue l'homme moral et le bon citoyen. Bah ! tout cela n'est rien, dit aussitôt la vieille. Il me faut un gendre qui me fournisse un tapis de turquie, piano, rideaux de damas, salon complet, table couverte de mets les plus recherchés. A ce titre là seulement, il sera digne de moi ; mais s'il boit !

— Ma fille est assez fine pour le corriger.

— S'il manque d'esprit, s'il converse comme une cruche ?

— Ma fille parlera à sa place, c'est un talent de famille.

— S'il n'a aucune énergie, qu'il dépense son bien, et ne soit capable de ne rien gagner ?

— Ma fille le conduira, le mènera par le bout du nez, et le tirera bien d'affaires.

— Mais il faut que votre fille soit terriblement capable pour faire tout cela ; je crains que vous n'ayez un peu trop de confiance en elle. Elle pourrait bien se décourager avant cela, et d'ailleurs, savez-vous que vous allez lui imposer une besogne des plus rudes. Pourquoi ne la donnez-vous pas plutôt à ce jeune homme qui sans être riche a tout ce qu'il lui faut pour l'avenir, et de plus rendra votre fille heureuse ! Apprenez que le malheur partagé par deux cœurs aimants est plus doux à supporter. Que dirait votre fille d'avoir été riche deux jours si plus tard elle devenait malheureuse ? Insouciée, votre ambition vous égare. Vous pleurerez votre faute bientôt, mais il sera trop tard.

Remarquez bien que votre fille ne se soumettra peut-être pas de bon cœur à ce que vous voulez lui imposer. Elle a compris, elle, toutes les belles qualités du cœur de son Amant. Pauvre, mais honnête, si vous lui défendez de voir ce jeune homme, elle vous désobera. Des rencontres cachées s'en suivront, et peut-être, hélas ! que votre singulière conduite entrainera la honte de votre famille et que votre enfant ne trouvera que le malheur, dans ce qui aurait dû faire le bonheur de sa vie.

Plusieurs des messieurs Frenette de cette cité ont cru qu'un sous presse qui a paru dans le dernier numéro, était à leur adresse. Nous les prions de se détromper, c'est à M. Cyrille Frenette que le sous presse est dédié.

AUX CORRESPONDANTS.

Vos correspondances étant parvenues trop tard, elle sont remises au prochain numéro.

Manière de blaguer les demoiselles, par F. Gingras commis Marchand.

L'inconvénient de prendre de la bière quand on est sentinelle (Camp Laprairie) par James Lemoine.

Trois nuits passées au corps de garde, par le même.

UN BON BOURGEOIS.

M. W. Michaud-Epicier rue du Pont, St. Roch, sorti du fond de ses bois, où il ne cultivait que des patates, est devenu une de nos célébrités commerciales entretenu par M. Lemasurier. Ce savant Monsieur, nous promet qu'en ce moment il s'occupe d'expériences scientifiques, telles que celles de rétablir sans frais une imagination dérangée.

Un voisin d'en face.

No. 5 Informations respectivement le public en général, qu'à partir de ce numéro les personnes qui nous envoient l'envoi de notre Journal seront considérées accepter au abonnement de trois mois, pour lequel elles devront envoyer 37 cts au bureau de la rédaction.

ASSAUT ENTRE DEUX OFFICIERS DE LA MILICE A L'INSTITUT CANADIEN

Le Lt. Colonel Chs. de Salaberry a adressé au Lt. Colonel Sutor, Major de Brigade, un admirable coup de ping de la force de 15 chevaux en plein visage. Le chapeau du vaillant Colonel Sutor a éprouvé un choc si violent qu'il a été retrouvé le lendemain dans l'un des tuyaux de l'orgue de la Cathédrale. Une action en dommages a été intentée contre le Lt. Colonel de Salaberry par le Lt. Colonel Sutor, pour assaut et Batterie de cuisine.

Nous apprenons que le Colonel De Salaberry vient d'être condamné à 25 piastres d'amende.

Un voisin d'en face.

FACHEUX ACCIDENT

Vendredi de la Semaine dernière, Vers 4 heures et demie du Soir, heure à laquelle commence le service de nuit dans le Chantier de M. M. Gingras, Constructeurs de Navires; le nommé Charles Roy, Gardien du Chantier a été Victime de son dévouement; il paraît qu'ayant voulu retirer de l'eau une énorme pièce de bois que le courant de la rivière menaçait d'entraîner, il se mit à l'ouvrage; fâcheusement porteur d'une Grosse pendule en guise de montre, laquelle s'échappa de son sac ou gousset et l'entraîna au fond de l'abîme.

Des recherches immédiates furent faites pour retrouver le Corps de cet infortuné, mais en vain, on dit que c'était un homme actif, mais violent, peut-être a-t-il été victime d'un accès de colère?..

Le chef de police a reçu avis que M. Joseph Liavoie, commis chez Trudel marchand de la basse-ville, se permettait d'accrocher mille saletés à la queue de la robe des dames; en conséquence il l'a prévenu de mettre fin à ses niaiseries insultantes; et qu'au cas de récidive, les marchands de la basse-ville réunis ensemble, ont résolu de l'emballer et de l'expédier par la malle aux trois Rivières.

Avis spécial

Manière de pointer

Dans la porte de M. Gagné
Avec un chapeau de Castor tout bossé
Qui n'est pas encore payé
Par le courtisan Pitre Royer
Commis chez Fontaine.

MADAME LA SCIE

Madame

Je suis chargé de la part de Laurent Têtu "Président de la société des Pointeurs de Québec" de vous prier d'informer les dames et le public en général que Louis Fréchette Ecr. constructeur de Quai s. de Lévis, a été nommé préfet des pointeurs pour la section de Lévis et ainsi que pour les marchés Finlay et Champlain.

On procéda ensuite au ballottage de Thos. Larivière. Lequel fut refusé, sous prétexte que les entécédants de ce M. ne sont pas assez connus.

M. Louis Bilodeau, propose, secondé par M. Larose (Porte St. Jean) que M. Pierre Châteauevert, maçon, devienne membre de cette société.

Iu le certificat suivant:
Nous (soussignés) connaissons personnellement M. Pierre Châteauevert, maçon, et certifions qu'il est de bonnes mœurs, jouit d'une bonne santé. Que les antécédants sans reproches de ce M. ainsi que ses aptitudes bien connues sont un garant suffisant. Il est de plus, dans l'âge prescrit par les règles pour devenir

membre de la société des Pointeurs de Québec.

Signé, Louis Bilodeau,
Larose, [porte St. Jean.

Ce monsieur sera ballotté à la prochaine séance.

Chas. L'Espérance.
Sec.

* Quelle injustice. [Note de la rédaction.

NOUVELLE FORMATION



Par une décision du département de la milice, M. J. O. Giroux, Pharmacien, à la Haut-Ville, vient d'être nommé Capitaine d'une compagnie, d'artilleurs à pied. La vignette ci-dessus, vous représente M. Huot, son apprenti, comme premier sergent de cette compagnie dans la position de la bayonnette croisée.

Dimanche 17 Septembre depuis la rue sous le fort à la Cathédrale, s'est perdu un jeune homme du nom d'Elzéar Hardy, lequel dit-on se rendait à la grande messe. Signalement: taille herculéenne 3 pieds 4 pouces, barbe rousse, yeux gris de chat, menton fourchu, bouche sans dents, manières grossières, vêtements de bourecan, une chaîne d'or d'Acton, une bague de même métal.

La personne qui le trouvera, recevra pour récompense la grosse chique de tabac qu'il a oubliée chez lui avant son départ.

Quebec 9 Octobre 1865.

Nous informons les citoyens du Gouvernement que M. Charles L'Espérance a reçu de son Excellence le Gouverneur Général une canne avec poignée en or pour s'être montré aimable envers les dames depuis l'âge de vingt ans. On dit qu'il est tellement attaché à cette canne qu'il couche avec.

SOUS PRESSE.

Stupidité complète par long nez Campeau Elève de l'école Militaire Québec.

J'ai de l'esprit tout plein, et une brillante éducation, par beau garçon Delisle de l'Ecole Militaire Québec.

L'art de parler gascon, par Joseph Letarte Ange gardien.

L'art de tracer des couronnes, par Théodore Fortin Ange gardien.

L'art de calculer ses affaires de manière à rester vieux garçon, par Octave Marchand dit 36 pouces commerçant de la Rivière du Loup.

Traité sur les indigestions causées par la force de bœuf, par Théodule Dugal clerc Pharmacien chez O. Giroux.

La manière de crier bouddin, soucisse dans les rues le dimanche matin, par Odilon Dion clerc Pharmacien.

Manière d'économiser son argent en graissant ses bottes et sa moustache avec du suif de chandelle, par Pamphile Légaré.

Manière peremptoire, catégorique, hippopotame, et de Rococo, de se déguiser pour aller jouer une partie de Pigeon-hole en se couvrant le coco d'un grand chapeau de castor à deux étages, par J. O. Matte, épicier, faubourg St. Jean.

Méthode de se moucher, par le même.
Art de sucer un verre de bière sans dire mot, par le même.

La France, la France, ne me parlez pas d'autre chose je préfère me passer de manger que d'entendre parler de l'Angleterre, par Honoré Garneau Commis.

L'art de faire la cour aux demoiselles du Faubourg et d'essuyer leurs souliers lorsqu'il y a de la poussière, par Joseph Aubé Rue St. François.

HOTEL JACQUES-CARTIER PRÈS DU MARCHÉ.

M. Pierre Grenier, informe respectueusement ses amis et le Public en général, en les remerciant de l'encouragement que toujours ils ont bien voulu lui accorder, qu'il continue de recevoir les ordres pour repas (dîners, soupers &c) dont la promptie exécution recommandera le bon goût et le choix des mets servis sur sa table.

Il tient constamment dans son établissement, les rafraichissements les mieux choisis; tel que Vins, Cognacs, Eaux-de-Vie, Liqueurs, et Bières de première qualité.

Depuis le commencement de la saison, M. Grenier, reçoit des huîtres dont la qualité et la fraîcheur font la satisfaction des personnes qui visitent son établissement.

Prix modérés.

AVIS.

A. Levy Recio, Marchand de Vins, Cognac, Eau de Vie et liqueurs, rue St. Valier, maison Narcisse Dion, à l'honneur d'informer le public en général, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de vins rouges et vins blancs, Cognac Eau-de-Vie et liqueurs, qu'il se propose de livrer aux consommateurs à des prix excessivement réduits.